

Composition et modalités de fonctionnement du comité de pilotage ou de la "commission culture" de l'établissement (10 lignes maximum)

NB. Lors de l'examen de la candidature, la commission Culture Santé Handicap de la DRAC sera attentive au degré d'implication des usagers, résidents ou habitants des ESMS dans l'élaboration du projet.

Coordonnées de la personne référente chargée du suivi du dispositif Plains santé

Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>



**L'établissement (ou le réseau d'établissements) a-t-il déjà accueilli
la diffusion d'impromptus dans le cadre de Plaines santé ou une
résidence d'artiste Circulations ?**

**Si oui, merci d'en préciser l'année et de nous adresser tout
élément de bilan utile.**

--

Intentions de l'établissement (ou du réseau d'établissements)

*L'établissement (ou le réseau d'établissements) a-t-il défini le ou les domaines artistiques et culturels
souhaités (3 vœux maximum) ?*

- Musique*
- Danse*
- Théâtre, marionnettes*
- Cirque*

- Arts plastiques et visuels*
- Cinéma et audiovisuel*
- Livre et lecture*
- Architecture et patrimoine*

*De quel niveau d'accompagnement du BIP Arts et santé Hauts-de-France l'établissement (ou le réseau
d'établissements) souhaite-t-il bénéficier ?*

- Niveau 1
(lancement de l'action
et valorisation,
évaluation)

--



Intentions de l'établissement (ou du réseau d'établissements)

Niveau 2
(lancement de l'action,
suivi et valorisation,
évaluation)

L'établissement souhaite-t-il s'associer à d'autres services ou établissements de son territoire ? (Si oui détailler)

NB. Lors de l'examen des candidatures, la commission Culture Santé Handicap de la DRAC sera attentive aux propositions construites par des partenaires en réseau.

Merci de retourner cette fiche projet avant le 1er mars 2024

aux adresses suivantes :

plaines-drac-hauts-de-france@culture.gouv.fr et contact@bip-hdf.fr